

IDENTIFICATION	
Unité de formation : RECHERCHE, TRAITEMENT ET VALIDATION DE L'INFO JURIDIQUE Activité d'enseignement : RECHERCHE, TRAITEMENT ET VALIDATION DE L'INFO JURIDIQUE Cours :	Section : DRT A Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 40	N°UF : 909
Dossier pédagogique : 713001U32D1	Unité déterminante : N

DESCRIPTION
<p>Capacités préalables requises :</p> <p>2.1. Capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> * résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ; * produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition). <p>2.2. Titre pouvant en tenir lieu C.E.S.S. ou test d'entrée</p>
<p>Contenu du cours :</p> <p>INTRODUCTION</p> <p>PARTIE 1 : GENERALITES Chapitre 1 : Le visage de la Belgique du côté politique Chapitre 2 : Le visage de la Belgique du côté judiciaire Chapitre 3 : Le visage de la Belgique du côté social</p> <p>PARTIE 2 : LES SOURCES DU DROIT Chapitre 1 : La législation Chapitre 2 : La jurisprudence Chapitre 3 : La doctrine Chapitre 4 : Les principes généraux du droit Chapitre 5 : La coutume</p>
<p>Capacités terminales :</p> <p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :</p> <p style="text-align: center;"><i>à partir d'une situation caractérisée par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • d'identifier de façon autonome un objectif de recherche ; • d'effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit : législation et réglementation, doctrine, jurisprudence ;

- de trier et de sélectionner les informations juridiques pertinentes ;
- d'en donner une synthèse pragmatique, propre à la prévention ou à la résolution de la problématique ;
- de présenter un fonds documentaire juridique de base ;
- de décrire les outils nécessaires au développement et à l'actualisation des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- * le niveau de cohérence entre la démarche et la situation traitée ;
- * le recours équilibré aux différentes sources du droit ;
- * le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridiques,
- * le niveau de précision dans l'emploi des termes juridiques utilisés ;
- * le degré du sens critique.

Bibliographie :

Axel de Theux, Imre Kovalovszky, Nicolas Bernard, « Précis de méthodologie juridique Les sources documentaires du droit (2^e édition revue et mise à jour), Publications des Facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles, 2000.

Alain Gerlache, Johan Vande Lanotte, Marc Uyttendaele, Siegfried Bracke, Geert Goedertier, « La Belgique pour débutants », La Charte (dernière version).

Eléments de méthodologie juridique, collection de la Faculté de droit de l'université de Liège, 3^{ème} édition.

Pierre Vandernoot, « Guide des citations, références et abréviations juridiques », (5^e édition), Kluwer 2010.

FICHES INFO de la Chambre des Représentants de Belgique (édition année scolaire en cours)

Nombreux sites internet (voir listing au cours)

Nombreux articles et documents tirés de revues juridiques ou de répertoires.

PERSONNEL ENSEIGNANT

ROMAN Catherine

METHODOLOGIE

Matériel dont vous aurez besoin

Une farde avec des feuilles et de quoi écrire.

Les trois codes pour l'étudiant en droit de l'année scolaire en cours.

Méthode de travail

Cours magistral avec interactivité des étudiants ;

Travaux de groupe ou seul sur les textes légaux ;

Analyse et critique de documents ou textes qui vous seront fournis lors du cours ;

Recherche informatique et réalisation d'exercices à partir de différents sites juridiques .

MODES D'EVALUATION

L'évaluation formative

- Durant les cours les étudiants sont amenés à réaliser des exercices seuls qui seront corrigés en classe, ce qui leur permettra et me permettra de se situer dans leur apprentissage ;
- De plus ,ceux qui le souhaitent peuvent effectuer chez eux des exercices complémentaires et supplémentaires.

L'évaluation sommative

Au terme de chapitres importants, nous fixerons une date pour des évaluations sommatives qui entreront en ligne de compte pour l'évaluation finale (certificative) et ce, afin d'encourager les étudiants à ne pas laisser s'accumuler la matière et à se situer dans leur apprentissage(1/3 des points)

L'évaluation certificative

Qui aura lieu lors du dernier cours et qui portera sur les capacités terminales explicitées au cadre Capacités terminales (2/3 des points). Elle comportera une partie écrite traditionnelle et une partie informatique sur les PC de l'école.